

Plus d'informations

Formulaire OFAJ de demande de subvention :
www.ofaj.org/formulaires

Cours de langues pour enfants :
www.ofaj.org/apprentissage-precoce

Cours du soir pour jeunes et adultes :
www.ofaj.org/cours-du-soir-d-allemand

Préparation linguistique :
www.ofaj.org/organiser-une-rencontre

Valisette franco-allemande :
www.ofaj.org/valisette-franco-allemande

Préparation linguistique de l'échange

Cours de langues extra-scolaires

Valisette franco-allemande

Cours pour enfants (3 à 6 ans)

Julia Gottuck

Tél. : +49 30 288 757-44

gottuck@dfjw.org

Cours pour enfants (7 à 12 ans)

Dominique Granoux

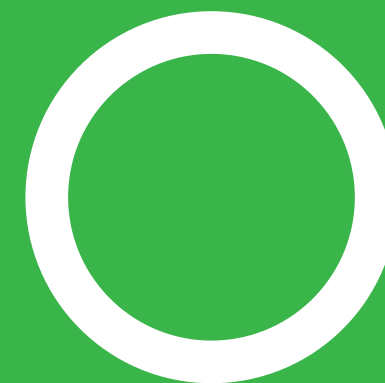
Tél. : +49 30 288 757-22

granoux@dfjw.org

Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ)
Formation interculturelle
Molkenmarkt 1, 10179 Berlin
www.ofaj.org

OFAJ
DFJW

Cours d'allemand
extra-scolaires
pour enfants,
adolescents et
jeunes adultes



L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) a pour mission de soutenir les échanges entre jeunes de France et d'Allemagne. Dans ce cadre, une importance particulière est accordée à la compréhension linguistique. Une coopération durable entre personnes de pays différents est difficilement envisageable si celles-ci ne connaissent pas la langue du partenaire.

L'OFAJ soutient ses organisations partenaires pour la mise en place de cours de langues extra-scolaires et offre ainsi une possibilité d'apprentissage de la langue du pays voisin complémentaire à l'enseignement scolaire.

L'objectif des cours est de donner vie à la langue du partenaire, d'éveiller l'intérêt des participants pour celle-ci et sa culture.

En vue d'une rencontre, les compétences de communication sont mises au premier plan. Ainsi, l'enseignement fait appel à des formes d'apprentissage reposant sur des principes d'apprentissage non formel et sur un contact direct avec des locuteurs de la langue du partenaire. L'utilisation des nouveaux médias et de méthodes reposant sur le principe de réciprocité s'avère particulièrement adaptée à ce type d'apprentissage.

L'allemand – un jeu d'enfant ! Une première sensibilisation dès le plus jeune âge

Les enfants apprennent les langues en s'amusant. L'OFAJ soutient l'apprentissage précoce des langues et propose une subvention pour cours d'allemand extra-scolaires pour enfants.

Les jardins d'enfants, les comités de jumelage, les mairies, les associations de parents d'élèves, les écoles primaires et maternelles, les associations etc. peuvent déposer une demande auprès de l'OFAJ.

Des cours d'allemand adaptés aux enfants de trois à douze ans organisés en dehors du programme scolaire obligatoire, par exemple sous forme de club d'allemand, de soutien scolaire, d'animation etc. peuvent être subventionnés.

Soutien de l'OFAJ aux organisateurs :
10 € maximum par heure de cours (60 min) et par groupe pour deux heures maximum par semaine.

La valisette franco-allemande

Afin de permettre aux plus jeunes un premier contact avec la langue et la culture du pays voisin, l'OFAJ a développé une valisette pédagogique : la valisette franco-allemande. Celle-ci a pour objectif de sensibiliser à la langue et la culture les enfants de trois à six ans. Elle peut être acquise dans le cadre de formations pédagogiques moyennant une contribution de 40 €.

Organisation de cours d'allemand pour adolescents et jeunes adultes

Afin de soutenir les échanges de jeunes sur le long terme, l'OFAJ encourage les cours d'allemand extra-scolaires en accordant une subvention aux organisateurs destinée aux honoraires des enseignants.

Conformément à ses directives, l'OFAJ apporte son soutien à des cours s'adressant en particulier à des jeunes de moins de 30 ans et s'inscrivant dans un partenariat actif entre deux villes ou deux organisations.

Le cours doit être axé sur la communication orale en vue d'un échange de jeunes.

Des organisations privées et publiques, des associations de jumelage, des clubs de jeunes ou des associations culturelles peuvent faire une demande de subvention à l'OFAJ, les critères étant :

- > de faire participer au moins cinq personnes âgées de moins de 30 ans,
- > de prévoir dans l'année au moins un programme d'échange avec leur partenaire allemand.

Soutien de l'OFAJ aux organisateurs :
8 € maximum par heure de cours (60 min) et par groupe. L'OFAJ propose un soutien pédagogique aux enseignants par le biais de formations.

La préparation linguistique de l'échange

L'expérience a montré qu'une préparation linguistique et interculturelle de l'échange ne peut qu'être bénéfique. Elle permet de rassurer les participants, notamment ceux dont c'est la première expérience de mobilité, de dissiper la peur de "l'Autre", de l'inconnu et de leur montrer qu'avec peu de moyens linguistiques, ils peuvent se faire comprendre.

Une telle préparation, outre l'acquisition de quelques structures langagières permet d'établir un premier contact, de mieux se faire comprendre, et également de fournir des informations sur le pays, la région, la ville ou le village du partenaire. C'est aussi la possibilité d'introduire des méthodes favorisant l'ouverture et la découverte interculturelle.

Le document de travail « La préparation linguistique et interculturelle de l'échange » propose un exemple de déroulement. Il est téléchargeable sur : www.ofaj.org/organiser-une-rencontre

Soutien de l'OFAJ aux organisateurs :
10 € maximum par heure de cours (60 min).

Demandes de subvention

Les demandes de subvention pour les cours de langues pour enfants, adolescents et jeunes adultes doivent être envoyées à l'OFAJ avant le 30 novembre de l'année scolaire en cours.

Les demandes de subvention concernant la préparation linguistique d'un échange doivent être effectuées trois mois avant le début du cours.